

## **Formation de bassin. Compte-rendu de la « formation à la réforme ». Novembre 2015. Puy de Dôme.**

Accueil par des chefs d'établissement et un IPR. Sont également présents des collègues formateurs (enseignant-e-s et CPE).

### **Intervention d'un IPR :**

On va vous donner des éléments de réflexion et peut-être aussi des informations

C'est une réforme holistique.

Nous sommes dans un modèle nouveau de formation, qui est « difficile à traduire et difficile à expliquer »

C'est un cadre de travail pour permettre aux équipes de répondre aux questions qui se posent (*ben non, nous on veut poser des questions, pas y répondre nous-mêmes !*)

Espaces communs de mutualisation. Processus de construction collective.

Nouvelle façon d'aborder la scolarité de l'élève. On part de la logique d'un établissement. « Les professeurs doivent collaborer dans l'établissement apprenant ».

C'est une réforme curriculaire.

Définition de ce qu'est curriculum par des chercheurs belges : « plan d'action qui s'inspire de valeurs qu'une société souhaite promouvoir et qui passe par l'éducation ».

4 valeurs fondamentales : sagesse, justice, bienveillance et responsabilité qui se basent sur 4 objectifs (inspirés du système écossais) :

- apprenants qui réussissent dans leurs apprentissages
- citoyens responsables
- contributeurs efficaces dans la société dans laquelle ils vivent
- individus qui ont confiance en eux.

L'IPR émaille son intervention d'expressions en anglais.

Présentation des réformes depuis 1975.

On doit se focaliser maintenant sur les compétences ; les programmes sont moins prescriptifs. Les objectifs sont à atteindre en fonction des capacités des élèves ; construction des parcours ; accompagnement pour tous et adapté à chacun.

Si les programmes disciplinaires sont trop précis, ça enferme tout le monde.

Les élèves sont de nature différente dans les établissements, il faut donc s'adapter à chaque établissement.

Ce qui met tout le monde en émoi, c'est qu'on a modifié tout en même temps.

Un principal à une collègue qui pose une question : « vous m'avez l'air assez formidable, quel est votre nom » ?  
Aucune réponse à sa question ne lui est donnée.

Autre question de la salle : « je suis venu pour une formation, et pourtant ce n'est pas une formation ».

Réponse d'un intervenant : « les mots sont piégeux, c'est une réflexion ensemble »

A partir de là nous posons des questions en donnant notre nom et notre établissement.

Refus de nous répondre : « les questions sont à poser dans les ateliers ».

Suite de l'intervention de l'IPR : Les programmes sont moins prescriptifs ; on part des problématiques de l'établissement qui ont des publics de nature différentes.

Les enseignants sont des concepteurs et tout est fait dans cette réforme pour que les enseignants puissent se concerter (*ah bon ?? y'a des heures de concertation prévues ??*)

« On ne vous demande pas d'enseigner une autre discipline ...mais on pourrait ».

La réforme permettra de savoir ce qui se fera dans les autres disciplines.

Références à PISA : France mal classée. On est perfectibles.

Les écarts se creusent au collège, le collège aggrave les difficultés (*c'est faux, le collège ne les réduit pas, certes, mais ne les aggrave pas non plus*).

On ne se parle pas en salle des profs, c'est cloisonné.

Intervention d'une collègue : « Nous on se parle »

Echange vif entre une collègue et un chef d'établissement présent qui tente de justifier le mélange des élèves de 6<sup>ème</sup> SEGPA et des élèves « ordinaires » pour certains cours, pour l'AP et les EPI. Il dit qu'il faut intégrer ces élèves dans les classes ordinaires pour leur donner envie d'aller plus loin, en seconde professionnelle. Selon lui, les parents hésitent à mettre leur enfant en SEGPA car on leur parle de CAP ou d'apprentissage alors qu'il faut envisager la seconde pro. La nouvelle réforme le permettra...

Une collègue dit qu'on n'a pas assez de place en lycée pro pour les élèves « ordinaires ».

Question de la salle : comment peut-on gérer une classe avec ULIS SEGPA, UPE2A, les dys. de toute sorte mélangés + les élèves « ordinaires » ? ?

Nous n'obtenons aucune réponse.

*Les chefs d'établissement et IPR n'ont pas voulu répondre aux questions en plénière.*

*Nous avons demandé qui souhaitait rester en plénière et nous avons fait voter la salle : le vote a été majoritaire, mais nous avons quand même été déployés en ateliers !*

*Nous décidons de rester aux ateliers et d'aller poser nos questions. Nous sommes en colère.*

### **Atelier sur l'accompagnement personnalisé (AP) :**

Les formateurs (collègues, chefs ou IPR) n'ont pas vraiment répondu à la question de « comment on fait de l'aide à 30 pour être efficace et prendre en compte la diversité ». Réponse : « ce n'est pas de l'aide individualisée mais personnalisée. Si on divise les élèves en deux groupes, c'est déjà pas mal ».

Temps de concertation : ont reconnu que ce serait énormément de travail pour la concertation et la création de tous les documents nécessaires.

Ils ont reconnu qu'il fallait effectuer des choix épineux entre nous pour l'attribution de l'AP ; ont tenté de justifier le fait que l'AP soit pris sur les horaires disciplinaires par le fait que l'AP c'était du disciplinaire. Ils nous ont fait remarquer que si le programme n'était pas terminé cela n'avait pas d'importance : « l'important est de remettre l'apprenant au centre ».

Ils n'ont pas su expliquer pourquoi le conseil supérieur des programmes n'avait au final pas allégé les programmes, pour permettre de mettre en place de l'AP et des EPI.

Ils n'ont pas su expliquer comment l'AP allait être mis en place.

Coût financier jamais abordé.

Un chef d'établissement : « On me demande d'organiser quelque chose pour lequel je n'ai moi-même pas de réponses ; il faut qu'on attende d'avoir les moyens, mais quand on les aura il faudra répondre très vite ».

Intervention de la salle : « tant qu'on n'aura pas les conditions précises de la réforme et de ses conditions de mise en œuvre, on ne peut pas réfléchir ; ou prend-on les temps de concertation ? »

Pas de réponse.

Formateurs : pour l'AP il faudra travailler avec les collègues du primaire et évaluer ; ça prend du temps.

Préconisations d'entretiens avec les familles et les élèves pour identifier les besoins de chaque élève ; proposition d'élaboration d'une fiche de référence sur tout le cycle 3.

Evaluation diagnostique à prévoir. Les collègues de lycée font de l'AP, cela arrive maintenant au collège.

Intervention d'un collègue : « les profs en lycée font de plus en plus cours à la place de l'AP. L'AP est un échec ».

### **Atelier évaluation :**

Une heure de tour de table où chacun a présenté ses pratiques d'évaluation.

Différentes pratiques ont été évoquées : le plus souvent une pratique compétences/ notes mixée, parfois une pratique avec des couleurs (orange vert rouge).

Collègue : le rouge se voit de loin, très stigmatisant. Les élèves ont davantage peur du rouge que du zéro.

Evaluation avec de traits et des points. Pas satisfaisant. Les ronds non plus. On est obligés d'affiner avec des + ou des - dans les ronds.

A l'issue du tour de table personne n'était satisfait ni de l'évaluation chiffrée ni des notes ni des couleurs, ni les profs ni les parents.

Une collègue : les compétences, c'est trop compliqué pour les parents qui ne lisent pas le français.

La zone rouge : les élèves y restent et c'est compliqué de les faire sortir.

Des collègues disent que ça les peine de laisser des élèves en diff. dans le rouge et pour les sortir de là on prend en compte la motivation, l'attitude (j'ai mes affaires, je suis sage). On arrive à les valoriser notamment en EPS pour faire basculer les élèves dans la zone orange.

Les formateurs ne savent pas si les bulletins seront informatisés ou pas.

On nous a rappelé qu'on avait déjà commencé à mettre en place les modalités d'évaluation préconisées par la réforme et qu'on allait « abonder un processus déjà amorcé » qui marche (notes et compétences). *Alors que le tour de table montre que ça ne marche pas...*

De 12 h à 12 h 45 diaporama avec tout ce qui est sur le site du rectorat en matière d'évaluation ainsi que les 5 domaines du socle. Présentation du nouveau bulletin : déroulé par matière avec deux colonnes : pts du programme vus, progression de l'élève.

Une question : est-ce que ce bulletin sera seulement numérisé, ou imprimé ?

Formatrice : je ne sais pas. Les collègues : deux lignes, qu'est ce qu'on va écrire ?

Formatrice : il faudra se débrouiller dans l'établissement

Bulletin de fin de cycle : système de compétences avec maîtrise fragile, insuffisante, satisfaisante, très satisfaisante.

Une formatrice : avez-vous essayé le stylo d'autres couleurs que rouge ? Une collègue a expliqué qu'elle corrigeait en gris pailleté ou or. J'ai essayé toutes les couleurs. Ça ne marche pas vraiment. Le rouge : les élèves n'en veulent plus.

Fiche du nouveau DNB : lecture de l'arrêté DNB par les formateurs. Nouvelle épreuve orale de 15 mn (EPI ou parcours)

Affichage au tableau des textes officiels.

### **Atelier EPI**

Présentation des 8 thèmes d'EPI et de leur liaison avec le socle : travail par thématique, en trimestre ou semestre ou année. 72 à 108 H par an.

La formatrice n'a pas pu aller au delà de la 4<sup>ème</sup> diapo et à la fin de l'atelier s'est déclarée frustrée.

Interventions de la salle pour avoir des réponses aux questions du matin.

Conseil de définir deux thématiques par an et par niveau imposées à tous les élèves d'un même niveau.

Organisation trimestrielle préférable plutôt que semestrielle. EDT différents par trimestre.

Gros débat sur les 2 h 45 de marge qui nous sont présentées comme annualisées.

Il faut partir du principe qu'elles sont en HSA, et qu'on peut les transformer en HSE (*bonjour les suppressions de postes et les compléments de service alors...*)

Les collègues qui interviendraient dans les EPI dans le cadre de co-interventions n'auraient donc pas ces heures dans l'EDT mais pourraient intervenir ponctuellement dans d'autres cours et seraient rémunérés en HSE, au-delà de leurs 18 h !

Les collègues de langues anciennes étaient d'une grande inquiétude : « on a effacé le latin des disciplines enseignées ».

Interventions au sujet de la disparition de l'euro et au sujet de l'appauvrissement de l'offre pour els élèves.

Suite des interventions : on s'étonne que les classes internationales et les CHAM subsistent alors que ce sont les classes les plus élitistes (et alors qu'au nom de l'élitisme on supprime les euros, les bilangues, et le latin dans sa forme actuelle)

Défense des classes internationales par un IPR : une trentaine d'élèves dans l'académie et peu de CHAM. C'est une attribution rectorale....*et alors, ça ne justifie rien.....*

Nous avons appris des choses étonnantes : On peut faire un EPI sur son horaire de latin ! (sic). On peut faire un EPI tout seul (re sic !)

Exemples d'EPI donné par les formatrices : plantes médicinales en latin, construire une maquette de temple grec.

Salle : « je n'ai pas passé un concours de prof de lettres classiques pour apprendre aux élèves 4 noms de plantes médicinales ».

Un collègue demande aux formatrices : comment fait-on pour devenir formatrice. Réponse : on s'est intéressé à la mise en place de cette réforme car de toute façon comme elle va être maintenue, il vaut mieux y réfléchir avant avec les collègues...

Les formatrices voulaient nous faire travailler mais on n'a pas eu le temps.

Remarques des formatrices : avec les précédents programmes on avait construit le socle après les programmes et c'est pour ça que ça ne marchait pas...*soit dit en passant, c'est faux, le socle avait bien été pensé avant les programmes (socle = 2006 ; programmes = 2008) ...*

En réponse à nos questions on nous dit qu'il y aura une marge d'autonomie au-delà des 2 h 45 par classe (confirmé soit disant par le responsable de la gestion des moyens au rectorat) ... Par exemple, il y aura une dotation supplémentaire pour certaines options spécifiques mais pas de dotation en plus pour maintenir bilangues et euro.

Fin de l'atelier : on nous explique que les IPR seront indulgents sur la mise en œuvre de la réforme l'an prochain.